



Royaume du Maroc
Ministère de la Santé



Partenaires en Population
et Développement

DIALOGUE POLITIQUE DE PARLEMENTAIRES AFRO-ARABES SUR LA SANTE DE LA REPRODUCTION ET VIH/SIDA

Déclarations Internationales sur la Santé de la Reproduction, Population et Développement et Engagement Politique

Dr Abou-ouakil Mohammed
PCC, Chef de la Division de
la Communication

Nairobi (Kenya), 3-4 Août 2009

Introduction

- Le Maroc, pays signataire des déclarations internationales sur la SR, Population et Développement dont la conférence internationale sur la population et le développement, (Caire-1994).
- Membre fondateur de l'initiative Sud-Sud pour la mise en œuvre du plan d'action de la CIPD.
- CIPD induit un changement radical en matière de population:
 - Bien être de l'individu et non impératif démographique
 - Concept de la santé de la reproduction ← → développement durable
 - Droit de jouir d'une meilleure santé de la reproduction ← → droits fondamentaux de l'individu.
- Droit de la personne à être informée et à utiliser la méthode de planification familiale de son choix,
- Droit d'avoir accès à des services de santé pour mener à bien la grossesse et l'accouchement,
- Droits qui donnent aux couples toutes les chances d'avoir des enfants en bonne santé,
- Droits d'être prévenu, protégé et traité des affections de l'appareil génital, des maladies sexuellement transmissibles et autres conditions de santé en matière de sexualité.

Contexte et Cadrage

- **La santé de la reproduction: un vaste domaine.....**
 - Planification familiale,
 - Maternité sans risque,
 - IST/SIDA,
 - Adolescence,
 - Implication des hommes,
 - Violence contre la femme,
 - Avortement,
 - Stérilité,
 - Cancers du sein, du col et de l'utérus,
 - Ménopause....
- **Programme d'action de la CIPD, a permis au Maroc de:**
 - Élaborer et/ou renforcer les stratégies et programmes de santé de la reproduction, population et développement (plan quinquennal 1999-2003)
 - Renforcer et/ou consolider ses avancées notables sur les plans politique, juridique, socio-économique et sanitaire.

Engagement sur le plan politique...

- Environnement largement favorisé par:
 - Mouvements des droits de l'homme, démocratisation de la société, alternance politique.
 - Création d'un grand nombre d'ONG thématiques et spécialisées après la CIPD:
 - plaidoyer pour le statut de la femme,
 - plaidoyer pour l'intégration de la femme au développement,
 - promotion du rôle de la femme, travail féminin, la sensibilisation et mobilisation des femmes,...
- Accroissement continu de la représentation des femmes au parlement, gouvernement, communes et postes de décision,
- Création de l'Observatoire National des Droits de l'Enfant (ONDE)
 - Adoption du plan d'action national pour l'enfance (2006-2015), par le Conseil du Gouvernement (2006):
 - protection de l'enfant
 - assistance à l'épanouissement de l'enfant.

Engagement sur le plan législatif...

- **Révision du Code de la famille/ Refonte de la Moudawanna qui prône:**
 - Équité, égalité, justice pour tous les membres de la famille et de la société.
 - Age légal au mariage fixé à 18 ans
 - Droit de la mère de transmettre sa nationalité à ses enfants
- **Stratégie nationale de lutte contre la violence à l'égard de la femme:**
 - Protection socio-économique et juridique de la femme en ce qui concerne le harcèlement sexuel,
 - Congés de maternité,
 - Travail de nuit,
 - Travaux formellement interdits,
 - Age au travail...etc.
- **Avancées dans la prise en charge des besoins spécifiques des:**
 - Personnes handicapés,
 - Enfants abandonnés,
 - Personnes âgées,
 - Jeunes et des adolescents.

Engagement sur le plan socio-économique...

- Place et rôle de la femme dans la société et dans la vie économique prennent de plus en plus une place prépondérante dans le développement du pays,
- Développement des coopératives féminines agricoles, artisanales...Microcrédits
- Projet de la gendérisation du budget par le Département de l'Économie et des Finances.
- Amélioration significative de la proportion des filles scolarisées.
- Taux de scolarisation de la petite fille rurale passe de 78,7%(2001-2002) à 88,2% (2006-2007)
- Vaste programme d'alphabétisation des adultes.
- Electrification, adduction d'eau potable et désenclavement du milieu rural,

Lancement de l' « Initiative Nationale pour le Développement Humain » (INDH) par Sa Majesté le Roi Mohammed VI en 2005

- Volonté politique d'en finir les déficits sociaux
- Réduire les inégalités socio-économiques
- Réduire l'acuité de certains déterminants entravant la promotion de la santé de la collectivité particulièrement celle des populations vulnérables, les mères et les enfants.

Engagement sur le plan sanitaire...

- La déclaration du Gouvernement (novembre 2007), dans son énoncé sur le secteur de la santé, s'inscrit dans la perspective des orientations de SM le Roi et dans le respect et le renforcement du droit à la santé, auquel le Maroc a souscrit à travers les dispositions des différentes conventions et pactes internationaux sur les droits des femmes et de l'enfant ainsi que du Pacte des droits économiques, sociaux et culturels.

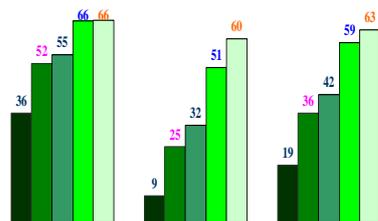
Elle place le citoyen au cœur des changements à apporter au système de santé :

« ...le gouvernement est décidé de mobiliser tous les moyens matériels et humains nécessaires pour réformer et promouvoir le système de santé par la mise en place d'une stratégie claire dont le but est de permettre au citoyen qui s'adresse à un établissement de santé d'être bien accueilli et pris en charge correctement... ».

- Développement par le Ministère de la Santé d'une stratégie nationale et du Plan d'Action 2008-2012

Planification familiale et Droits en matière procréation

- Prévalence contraceptive :**



Un travail de longue haleine :

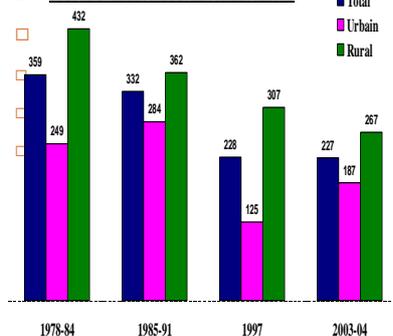
Une volonté politique,
Une stratégie pragmatique,
Pérennisation par le budget de l'Etat.

■ ENFPF 1979/80 ■ ENPS-I 1987 ■ ENPS-II 1992 ■ PAPCHILD 1997 □ EPSF 2003-04

- Indice synthétique de fécondité : 2,5 enfants par femme**
- Utilisation par niveau d'instruction:**
 - 66% niveau secondaire ou plus,
 - 63% niveau d'instruction primaire
 - 45% femmes non scolarisées.

Maternité à moindre risques

□ Mortalité maternelle:



évolution significative des indicateurs de couverture

Mais, iniquité :

- 1 – insuffisance en soins obstétricaux et néonataux d'urgence en milieu rural;
- 2 – conditions socioéconomiques et géographiques des populations rurales et enclavées: problèmes de transport des urgences obstétricales.

□ Problème majeur de santé publique au Maroc.

- **Objectif du Plan d'Action: Réduire le Taux de Mortalité Maternelle a 50 décès pour 100.000 naissances vivantes**

Lutte contre les infections sexuellement transmissibles et VIH/SIDA

- Prévalence aux alentours de 0,1%,
- Nombre de cas de SIDA: 2914 (fin 2008) dont 70% entre 2001-2008
- Nombre des IST: plus de 370.000 par an

□ Engagement du Maroc au plus haut niveau:

- Message de Sa Majesté le Roi Mohammed VI, lors de l'Assemblée Générale des Nations Unies (session spéciale), New York - juin 2001
- Inauguration par sa Majesté de l'hôpital de jour pour la prise en charge des cas de VIH/SIDA à Casablanca – avril 2005.
- Participation de Son Altesse Royale La Princesse Lalla Salma, Présidente de l'Association Lalla Salma de lutte contre le Cancer (ALSC) à la session des Nations Unies, New York – 2006
- Participation de Son Altesse Royale La Princesse Lalla Salma, à la réunion des Premières Dames à la Conférence Internationale sur le SIDA et les IST en Afrique, au Sénégal, décembre – 2008.

□ Plan Stratégique National pour la période 2007-2011:

- Renforcement des activités de prévention pour les groupes les plus vulnérables
- Renforcement et l'extension des activités de conseil et de dépistage
- **Gratuité et garantie de l'accès aux antirétroviraux et l'appui psychologique aux personnes vivant avec le VIH**

Prise en charge des femmes et enfants victimes de violence

□ **Engagement du Maroc au plus haut niveau:**

- Son Altesse Royale la Princesse Lalla Meryem, Présidente de l'Observatoire Nationale des Droits de l'Enfant et Présidente de l'Union Nationale des Femmes Marocaines
- Inauguration par Son Altesse Royale de l'Unités de Prise en Charge des Femmes et des Enfants Victimes de Violence à Marrakech - 2006.
- Son Altesse Royale signe la Préface du « Guide sur les Normes et Procédures de Prise en Charge des Femmes et des Enfants Victimes de Violence ».

□ **Plan Stratégique National pour la période 2002-2015:**

- Projet multisectoriel (Justice, Santé, Sureté Nationale et Développement Social)
- Généralisation des « Unités de Prise en Charge des Femmes et des Enfants Victimes de Violence » implantées dans les services hospitaliers
- Formation du personnel de santé sur les Normes et Procédures de Prise en Charge
- Système National d'Information Prise en charge adaptée des victimes
- Mise en place d'un « **Numéro Vert** »

Prévention et contrôle du cancer

- **Nombre de cas: 30.000 par an**

□ **Engagement du Maroc au plus haut niveau:**

- En la Personne de Son Altesse Royale la Princesse Lalla Salma, Présidente de l'Association Lalla Salma de Lutte contre le Cancer, Ambassadrice de Bonne Volonté de l'OMS et Présidente d'honneur de l'Alliance Régionale de lutte contre le cancer au niveau de la Méditerranée Orientale
- Construction, équipement et dotation en médicaments de plusieurs structures de prise en charge des patients : Hôpitaux du jour, Centres de diagnostic et dépistage et des «Maison de Vie » pour l'hébergement des patients et leur famille durant leur traitement ambulatoire.
- Lancement Officiel par Son Altesse Royale la Princesse Lalla Salma des projets « Collèges, Lycées et entreprises sans tabac » (2007) et « Hôpital sans tabac » (2008),
- Lancement de la Campagne nationale de sensibilisation et de dépistage du cancer du sein (2008)
- Lancement de la Campagne nationale de lutte contre le tabac (2009)
- Organisation des rencontres scientifiques et des sessions de formation.

□ **Mise en œuvre du plan national de prévention et de contrôle du cancer 2008-2012:**

- Prévention, Détection précoce des cancers, Diagnostic et prise en charge thérapeutique, Soins palliatifs, Législation, Communication et mobilisation sociale.

Santé des jeunes et adolescents...

- Réponse appropriée aux besoins spécifiques des jeunes et des adolescents en matière de SR:
 - mise en place, aménagement et équipement de structures « Espaces Santé Jeunes » :30 espaces
 - projet multisectoriel: Santé, Éducation Nationale, Jeunesse et sports, Entraide Nationale, lancé en 2003
 - Appui de l'UNFPA, GTZ
 - Mission:
 - prestations d'information, d'éducation et de communication
 - écoute,
 - promotion de la santé des jeunes et adolescents
 - services cliniques,
 - orientation.
 - prestations de prévention et de promotion des modes de vie sains.

- Formation du personnel et prestataires de services.

Merci pour votre aimable attention

